

Date de la Révision: 08/25/2020

Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Identificateur du produit: SW-848 PLASTIC CLEANER

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS: RE1000044390

Restrictions conseillées

Utilisation du produit: Nettoyant

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

NOM DE LA SOCIETE: Sprayway, Inc.

Adresse: 1000 INTEGRAM DR.

Pacific, MO 63069

Téléphone: 1-630-628-3000

Télécopie:

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-866-836-8855

2. Identification des dangers

Classification du Danger Dangers Physiques

Aérosol inflammable Catégorie 1

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 3

aquatique

Dangers à long terme pour le milieu Catégorie 3

aquatique

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Aérosol extrêmement inflammable.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

Conseil de Prudence

Prévention: Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces

chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éviter le rejet dans l'environnement.

SDS CA - RE1000044390 1/13



Date de la Révision: 08/25/2020

Entreposage: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de

traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables,

ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Ethanol		64-17-5	1 - 5%
Propane		74-98-6	1 - 5%
Butane		106-97-8	1 - 5%
Ethanol, 2-butoxy-		111-76-2	0.5 - 1.5%
Ethanol, 2-(2-butoxyethoxy)-		112-34-5	0.5 - 1.5%

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Inhalation: Sortir au grand air.

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation

de la peau: Demander un conseil médical/des soins.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à

l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation

des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Données non disponibles.

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Données non disponibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent

frais. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les

récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.



Date de la Révision: 08/25/2020

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation

éloignée puis provoquer un retour de flamme.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent.

Méthodes et matériel de confinement et de

nettoyage:

Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Utiliser du sable ou un autre absorbant inerte pour absorber le produit.

Procédures de notification: ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches,

d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Bloquer la fuite si

cela peut se faire sans risque.

Mesures de Précautions

Environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite

supplémentaire, si cela est possible sans danger.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire: Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Récipient sous pression: ne pas perforer ni

brûler, même après usage.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

Récipient sous pression : à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Aérosol Niveau 1

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

innice a Exposition i Torcasionnene					
Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source		
Ethanol	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (10 2006)		
Ethanol	15 MIN ACL	1,250 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)		





Date de la Révision: 08/25/2020

Ethanol	STEL	1,000 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
Ethanol	STEL	1,000 ppm		Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Ethanol	STEL	1,000 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	8 HR ACL	1,000 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Ethanol	TWA	1,000 ppm	1,880 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Ethanol	STEL	1,000 ppm		US. ACGIH Threshold Limit Values (2009)
Propane	TWA	1,000 ppm		Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Propane	8 HR ACL	1,000 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Propane	TWA	1,000 ppm	1,800 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Propane	TWA	1,000 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	15 MIN ACL	1,250 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Butane	STEL	1,000 ppm		Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (08 2017)
Butane	STEL	750 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (06 2017)
	TWA	600 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (06 2017)
Butane	TWA	800 ppm	1,900 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Butane	TWA	1,000 ppm		Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Butane	8 HR ACL	1,000 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Butane	STEL	1,000 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2018)
	15 MIN ACL	1,250 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Butane	STEL	1,000 ppm		US. ACGIH Threshold Limit Values (03 2018)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm	97 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (10 2006)
Ethanol, 2-butoxy-	15 MIN ACL	30 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm		Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	8 HR ACL	20 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm	97 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)



Date de la Révision: 08/25/2020

Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm		US. ACGIH Threshold Limit Values (2008)
Ethanol, 2-(2-butoxyethoxy)	TWA	10 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi
Fraction inhalable et vapeurs.				sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2013)
Ethanol, 2-(2-butoxyethoxy)	TWA	10 ppm		Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux
Fraction inhalable et vapeurs.				agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
Ethanol, 2-(2-butoxyethoxy)	TWA	10 ppm		US. ACGIH Threshold Limit Values (03 2013)
Fraction inhalable et vapeurs.				
2-Propanol, 2-methyl-	TWA	100 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite
				d'exposition pour les substances chimiques,
				Réglementation sur la santé et sécurité au travail
O Dremanal O mathed	TWA	400		296/97, et ses modifications. (07 2007)
2-Propanol, 2-methyl-	IVVA	100 ppm		Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
2-Propanol, 2-methyl-	TWA	100 ppm	303 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au
		.00 pp	000 mg,mo	travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ.
				398/88, Ch. 1) (10 2006)
2-Propanol, 2-methyl-	8 HR	100 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la
, ,	ACL			santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05
				2009)
	15 MIN	125 ppm		Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la
	ACL			santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05
				2009)
2-Propanol, 2-methyl-	TWA	100 ppm	303 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail.
				Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
2-Propanol, 2-methyl-	TWA	100 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi
		100		sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
2-Propanol, 2-methyl-	TWA	100 ppm		US. ACGIH Threshold Limit Values (2008)
Silica - Total	TWA		4 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite
				d'exposition pour les substances chimiques,
				Réglementation sur la santé et sécurité au travail
Cilian Donnirable	TWA		1 E m a/m 2	296/97, et ses modifications. (07 2007)
Silica - Respirable.	IVVA		1.5 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques,
				Réglementation sur la santé et sécurité au travail
				296/97, et ses modifications. (07 2007)
Silica - Poussière alvéolaire	TWA		6 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail.
- Landard and Calabi			Sg,o	Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)

Contrôles Techniques Appropriés

Données non disponibles.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales: Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de

protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération

avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection du visage/des

yeux:

Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la Peau

Protection des

Mains:

Données non disponibles.

Autre: Données non disponibles.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Ne pas fumer pendant l'utilisation. Suivre les règles de bonnes pratiques

industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique: Liquide



Date de la Révision: 08/25/2020

Forme: Aérosol pulvérisé

Couleur: Données non disponibles.

Odeur: Données non disponibles.

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation: Données non disponibles.

Température d'ébullition initiale et intervalle

d'ébullition:

100 °C

Point d'éclair: -104.44 °C

Taux d'évaporation:Données non disponibles.Inflammabilité (solide, gaz):Données non disponibles.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure (%): Données non disponibles. Limites d'inflammabilité - inférieure (%): Données non disponibles. Limites d'explosivité - supérieure (%) Données non disponibles. Limites d'explosivité - inférieure (%): Données non disponibles. Pression de vapeur: Données non disponibles. Densité de vapeur: Données non disponibles. Densité: Données non disponibles. Densité relative: Données non disponibles.

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:
Solubilité (autre):
Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):
Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:
Données non disponibles.
Température de décomposition:
Données non disponibles.

Viscosité: Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Données non disponibles.

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Données non disponibles.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Données non disponibles.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.



Date de la Révision: 08/25/2020

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: ETAmél: 46,520.43 mg/kg

Cutané

Produit: ETAmél: 46,079.45 mg/kg

Inhalation

Produit: ETAmél: 1,381.69 mg/l

ETAmél: 345.42 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol DSENO (Le rat(Mâle), Voie orale, 7 - 14 Weeks): 10 %(m) Voie orale

Résultat expérimental, étude clé

Propane DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 4,000 ppm(m)

Inhalation Résultat expérimental, étude clé

DMENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 12,000 ppm(m)

Inhalation Résultat expérimental, étude clé

Butane DMENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 12,000 ppm(m)

Inhalation Résultat expérimental, étude clé

DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 4,000 ppm(m)

Inhalation Résultat expérimental, étude clé

Ethanol, 2-butoxy- DSENO (Le rat(Femelle), Inhalation, 2 yr): < 31 ppm(m) Inhalation Résultat

expérimental, étude clé

DSENO (Le rat(Femelle), Voie orale, 90 d): < 82 mg/kg Voie orale Résultat

expérimental, étude clé

DSENO (Lapin(Femelle, mâle), Voie cutanée, 90 d): > 150 mg/kg Voie

cutanée Résultat expérimental, étude clé

Ethanol, 2-(2- DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, 90 - 120 d): 14 ppm(m)

butoxyethoxy)- Inhalation Résultat expérimental, étude clé

DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Voie orale, 90 d): 250 mg/kg Voie orale

Résultat expérimental, étude clé

DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Voie cutanée, 13 Weeks): > 2,000 mg/kg

7/13

Voie cutanée Résultat expérimental, étude clé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol in vivo (Lapin): Non irritant Résultat expérimental, étude clé

SDS CA - RE1000044390



Date de la Révision: 08/25/2020

Ethanol, 2-butoxy- in vivo (Lapin): Irritant Résultat expérimental, étude clé

Ethanol, 2-(2- in vivo (Lapin): Non irritant Résultat expérimental, étude complémentaire

butoxyethoxy)-

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol Lapin, 1 - 24 hrs: Non irritant Ethanol, 2-butoxy-Ethanol, 2-(2-Lapin, 24 - 72 hrs: Très irritant Lapin, 24 - 72 hrs: Très irritant

butoxyethoxy)-

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol Sensibilisation de la peau:, in vivo (Cochon d'Inde): Non sensibilisant Ethanol, 2-butoxy- Sensibilisation de la peau:, in vivo (Cochon d'Inde): Non sensibilisant Sensibilisation de la peau:, in vivo (Cochon d'Inde): Non sensibilisant

butoxyethoxy)-

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.



Date de la Révision: 08/25/2020

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 15.3 g/l Résultat expérimental, étude

clé

Propane LC 50 (Divers, 96 h): 147.54 mg/l QSAR QSAR, Étude clé

Butane LC 50 (Divers, 96 h): 147.54 mg/l QSAR QSAR, Étude clé

Ethanol, 2-butoxy- LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 1,474 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Ethanol, 2-(2- LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 2,400 mg/l Résultat expérimental,

butoxyethoxy)- étude complémentaire

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol LC 50 (Ceriodaphnia dubia, 48 h): 5,012 mg/l Résultat expérimental, étude

clé

Butane LC 50 (Daphnia sp., 48 h): 69.43 mg/l QSAR QSAR, Étude clé

Ethanol, 2-butoxy- EC 50 (Daphnia magna, 48 h): 1,550 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Ethanol, 2-(2- LC 50 (Daphnia magna, 48 h): +/- 1,743 mg/l QSAR QSAR, étude

butoxyethoxy)- complémentaire

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: NOEC (concentration sans effet observé) : Estimé < 1 mg/l

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol LC 50 (Daphnia magna): 454 mg/l Résultat expérimental, étude clé

NOAEL (Daphnia magna): 9.6 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Ethanol, 2-butoxy- EC 10 (Daphnia magna): 134 mg/l Résultat expérimental, étude clé

EC 50 (Daphnia magna): 297 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: 60 % (28 d) Facilement biodégradable

SDS CA - RE1000044390 9/13



Date de la Révision: 08/25/2020

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol Cyprinus carpio, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 4.5 Sédiment

aquatique Relevé de la substance support (analogue structural ou substitut),

étude support

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

Produit: Données non disponibles.

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Ethanol Données non disponibles.
Propane Données non disponibles.
Butane Données non disponibles.
Ethanol, 2-butoxyEthanol, 2-(2-butoxyethoxy)Données non disponibles.
Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination: Les déversements, le traitement ou l'élimination peuvent être soumis à des

lois fédérales, provinciales ou locales.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ONU: UN 1950

Nom Officiel d'Expédition UN: Aerosols, flammable

Classe(s) de Danger Relatives au Transport

Class: 2.1
Label(s): –
EmS No.:

Groupe d'Emballage: –

Risques pour L'Environnement: Non Pollutant marin Non

Précautions particulières pour l'utilisateur: Non réglementé.

SDS CA - RE1000044390 10/13



Date de la Révision: 08/25/2020

IMDG

N° ONU: UN 1950

Nom Officiel d'Expédition UN: Aerosols, flammable

Classe(s) de Danger Relatives au Transport

Class: 2
Label(s): –
EmS No.:

Groupe d'Emballage: -

Risques pour L'Environnement: Non Pollutant marin Non

Précautions particulières pour l'utilisateur: Non réglementé.

IATA

N° ONU: UN 1950

Nom d'expédition: Aerosols, flammable

Classe(s) de Danger Relatives au Transport:

Class: 2.1
Label(s): Groupe d'Emballage: -

Risques pour L'Environnement: Non Pollutant marin Non

Précautions particulières pour l'utilisateur: Non réglementé.

Uniquement par avion cargo: Interdit.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux du Canada

Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Identité Chimique

Ethanol, 2-butoxy-

Octamethyleyclotetrasiloxane

Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Identité Chimique

Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 Ethanol

Propane Butane

Ethanol, 2-butoxy-

Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI Ethanol, 2-butoxy-

Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)

Gaz à effet de serre

Identité Chimique

Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)



En conformité avec les stocks

Date de la Révision: 08/25/2020

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

CA CDSI
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)
CA CDSII
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)
CA CDSIII
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)
CA CDSIV
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)
CA CDSV
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)
CA CDSVII
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)
CA CDSVIII
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)

Règlements sur les précurseurs

Identité Chimique

Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) 1,3-Benzodioxole, 5-(2-propen-1-yl)-

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

Inventaires: AICS:

EU INV: Pas en en accord avec l'inventaire. ENCS (JP): Pas en en accord avec l'inventaire. IECSC: Pas en en accord avec l'inventaire. KECI (KR): Pas en en accord avec l'inventaire. NDSL: Pas en en accord avec l'inventaire. Pas en en accord avec l'inventaire. PICCS (PH): NZIOC: En conformité avec les stocks ISHL (JP): Pas en en accord avec l'inventaire. PHARM (JP): Pas en en accord avec l'inventaire. INSQ: Pas en en accord avec l'inventaire. TCSI: En conformité avec les stocks DSL: En conformité avec les stocks En conformité avec les stocks TSCA: ONT INV: En conformité avec les stocks

SDS CA - RE1000044390



Date de la Révision: 08/25/2020

16. Autres informations

Date de Publication: 08/25/2020

Date de la Révision: Données non disponibles.

Version n°: 1.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: Ces renseignements sont fournis sans garantie. Ces renseignements doivent

être utilisés pour prendre une décision indépendante relativement aux méthodes à suivre pour protéger les travailleurs et l'environnement.